



# Sécurité du Personnel



## Demande de rencontre conjointe Patronat/Syndicats avec les Ministères !



Monsieur le Président de la commission sociale  
ASFA  
3, Rue Edmond Valentin  
75007 PARIS

Paris, le 23 janvier 2020

Pour l'année 2019, les chiffres de heurts de véhicules assurant la sécurisation des zones d'incidents ou d'accident sont calamiteux.

L'année 2020 démarre de manière catastrophique avec d'ores et déjà, 8 heurts de véhicules, dont un, qui aurait pu être dramatique le 16 janvier dernier sur l'autoroute A9.

Partant du constat que la majorité des heurts a lieu sur voie lente, compte tenu de l'enjeu majeur que représente la santé et la sécurité de chaque salarié, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'ASFA, vous demandent de bien vouloir organiser une rencontre avec le ministère des transports et le ministère de l'intérieur afin d'exposer notre vision conjointe du problème et, entre autres, proposer voire obtenir des modifications des procédures de balisage.

Clairement, après l'expérimentation réalisée sur le réseau APRR, nous souhaitons que la législation évolue (privilégier la neutralisation de voie de droite depuis la bande d'arrêt d'urgence).

Il y a URGENCE, n'attendons pas le drame.

Pour la Cfdt  
Emmanuel BECLERE

Pour Force Ouvrière  
Laurent LE FLOCH

Pour la CFE-CGC  
Jacques LLADERES

Pour Sud Autoroutes  
Frédéric DUMOUCHEL

Pour la CGT  
Hugues Granier

Pour l'UNSA Autoroutes  
Yannick Moné

La sécurité du personnel est une préoccupation majeure pour la **CFDT**.

Ce début d'année est catastrophique en termes de heurts de véhicules d'intervention.

La **CFDT** ne pouvait pas rester inerte !

C'est pourquoi elle a proposé que l'ASFA demande une audience commune (**Organisations patronales et syndicales**) aux Ministères des transports et de l'intérieur.

L'ASFA a accepté la demande **CFDT**.

Directions et Organisations Syndicales pourront s'exprimer d'une voix unanime sur les attentes que les deux parties ont en termes de sécurité du personnel.

Toutes les organisations syndicales du secteur autoroutier se sont ralliées à l'idée de la **CFDT**. C'est ainsi qu'un courrier intersyndical a été rédigé pour faire une demande officielle à l'ASFA.

La CFDT vous tiendra au courant sur la suite donnée (ou pas) par les Ministères.

Rejoignez-nous sur notre site <https://cfdt-groupesanef.fr>